le Luxembourg vers sept heures et demie, par la porte qui donne sur le jardin du Luxembourg. M. Mouquin, directeur de la police municipale, a lui-même accompagné M. de Lur-Saluces dans le fiacre qui l'a reconduit à la prison de la Santé.

Le bruit court que, dès cette nuit même, le condamné sera dirigé sur la Belgique.

PROTESTATION DE MM. DÉROULÈDE & HABERT

La *Patrie* publie un télégramme qui lui est adressé d'Hendaye :

Il importe que nous opposions une fois de plus, et dès aujourd'hui, le démenti le plus absolu à la réédition des mensonges et des calomnies des sieurs Lépine, Charles Blanc et Octave Bernard.

La condamnation de M. de Lur-Saluces, qui est réglée d'avance comme l'ont été toutes les condamnations de cet odieux tribunal, n'en sera pas moins prononcée ce soir.

Mais nous tenons à ce qu'elle le soit en toute injustice et en toute infamie, nous mettons une fois de plus tous ces fonctionnaires accusateurs au défi d'appuyer par une preuve quelconque leurs accusations serviles.

Nous renvoyons les valets de Waldeck-Loubet au rapport même de M. Hennion, où il est répété à plusieurs reprises que nous avons toujours repoussé toute entente et tout rapprochement avec les royalistes.

Or, le rapport Hennion est la base même de tout le procès. Ce n'est plus à la conscience éteinte de M. Fallières que nous faisons appel pour écouter et pour faire entendre notre protestation indignée, c'est à la conscience publique.

DÉROULÈDE, MARCEL HABERT.

FAITS DIVERS

La rage

Paris, 26 juin. — Un drame terrible s'est déroulé, avant-hier soir, à Rosny-sous-Bois.

Un employé du chemin de fer de l'Est, Antoine Maudon, âgé de vingt-huit ans, venait d'achever de dîner lorsque, tout à coup, il se leva en poussant des cris horribles :

— Sauvez-vous ! Sauvez-vous vite ou je vais vous mordre, dit-il à ses voisins qui accouraient chez lui pour voir ce qui s'y passait.

En même temps, il se précipitait sur son bois de lit et le mordait à belles dents ,tandis qu'une écume blanchâtre lui montait aux lèvres.

Les assistants s'enfuirent épouvantés. Dès qu'il fut seul, le malheureux homme, qui venait d'être pris d'un accès de rage, se dirigea vers la fenêtre de sa chambre, située au deuxième étage, et se jeta dans la rue.

On le releva dans un piteux état et on le transporta à l'hôpital. Il ne tarda pas y succomber dans d'affreuses convulsions.

Les criquets en Saintonge

Saintes, 26 juin. — Sur les lignes ferrées de Niort, Poitiers, Ruffec et la Rochelle, il existe depuis quelques jours des bandes énormes de criquets. On les voit suivre les rails et les accotements de la voie en bataillons épais, marchant vers l'Ouest, et chaque train qui passe en écrase un nombre considérable. C'est à ce point que l'on sent, durant tout le voyage une odeur infecte provenant de la putréfaction des cadavres de ces insectes.

Leur abondance était telle du côté de Pampou (Deux-Sèvres), et Loulay, arrondissement de Saint-Jean d'Angély, qu'un train de marchandises a eu de ce fait plus de vingt minutes de retard. Ces insectes, broyés par les roues de la locomotive, formaient une masse gluante qui faisait patiner sur place les roues de la machine et l'empêchait d'avancer malgré l'emploi du sablier. Il a fallu balayer la route et nettoyer les roues de la locomotive pour lui permettre d'avancer.

Angoulême, 26 juin. — Sur la ligne des railways départementaux, à la rampe de Douzat, le train partant de Rouillac et se dirigeant sur Angoulême a été arrêté par des sauterelles amassées en énorme quantité sur les rails ; la machine patina pendant quelques minutes et ne put avancer ; certains voyageurs descendirent pour se rendre à pied à la station la plus proche.

M. Barnum à la galerie des machines

Le Conseil municipal a décidé de louer la galerie des machines à M. Barnum pour y installer des exhibitions et attractions diverses. La location est faite du 1er juillet au 1er avril, moyennant 100.000 fr. de loyer et 15.000 francs de patente.

Grave accident de tir en Angleterre
Un capitaine et un canonnier tués. — 9 blessés

Londres, 26 juin. — Un terrible accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, dans l'île de Wight, à la batterie de Fresh-Water, au cours d'exercice de tir. Par suite du mauvais fonctionnement de la culasse d'un canon à tir rapide pour projectile de 12 livres, la charge a été projetée en arrière. Elle a tué un capitaine et un canonnier et a blessé grièvement 9 artilleurs; 5 de ces derniers sont dans un état désespéré.

Epouvantable accident de chemin de fer
Nombreuses victimes

Indianapolis, 26 juin. — Un pont ayant été emporté sur la rivière Wabash, un train de voyageurs a été précipité dans l'abîme. On dit qu'il y a 15 tués.

Indianapolis, 26 juin. — Le train qui est tombé dans la rivière Wabash se dirigeait de Boston sur Saint-Louis. L'accident est arrivé pendant la nuit.

Seize immigrants italiens en route pour Salt Lake City ont été tués. Cinquante voyageurs ont été blessés ; beaucoup de ces derniers ne survivront pas à leurs blessures. La machine, trois wagons de voyageurs et deux fourgons ont déraillé et sont tombés dans le remblai, où ils sont restés renversés.

Voyage des Vacances 1901

Comme les années précédentes un beau voyage-pèlerinage de vacances est organisé par M. l'abbé Lemoine, curé d'Haveluy.

Itinéraire : les bords de la Loire, Blois, Chambord, Paray-le-Monial, le Dauphiné, la Grande-Chartreuse, la Savoie et la Suisse, Chamonix, Montanvers, la Mer de Glace, le Mont-Blanc, Genève, Lausanne, Bâle.

Départ : le lundi 19 août. Retour : le samedi 31 août.

Prix du voyage : en 2e classe chemin de fer, 1re cl. bateau : 340 francs, tous frais compris : hôtels, chemin de fer, bateaux, voitures, mulets, etc.

Demander le programme complet à M. l'abbé Lemoine, curé d'Haveluy; par Denain (Nord).

LA MEILLEURE MARQUE

Pour la bicyclette, le tricycle à pétrole, le tandem, la meilleure marque, celle qui réunit toutes les perfections, celle qui donne le maximum de bien-être, de confort, de plaisir, c'est sans contredit la marque *Dussart et Accou*, rue Corneille à Roubaix.

LA CORRIDA DU 7 JUILLET A ROUBAIX

On se rappelle que lorsque furent organisées pour la première fois, au Vélodrome Roubaisien, des courses de taureaux, il y eût des avis bien partagés. Ce spectacle plaisait aux uns et d'autres prétendaient que jamais la «corrida» n'aurait droit de cité dans le Nord.

Et voici qu'après une année de chômage, les Arènes de Roubaix rouvrent leurs portes avec une fête tauromachique qu'on annonce comme particulièrement brillante. Que l'on soit partisan ou non de ces spectacles, il faut bien reconnaître que la région du Nord et la Belgique comptent déjà de nombreux «aficionados», car jamais intérêt ne fût plus vivace que celui soulevé par la corrida espagnole du 7 juillet prochain. Il est vrai que jamais, même en Espagne, les courses de taureaux ne furent mieux préparées que celles où figureront trois épées remarquables, dont le célèbre Reverte, l'un des maîtres les plus renommés de l'art tauromachique. Les personnes qui ont vu ce spectacle, reviendront y assister, celles non encore initiées, mettront à profit cette occasion exceptionnelle d'apprécier ce qu'ont de noble ces luttes du courage, où l'homme domine le fauve au péril de sa vie !

Pour avoir teint frais, belle peau,
Usez du Savon du Congo.

Chronique Locale

ROUBAIX

UNE CONFÉRENCE PATRIOTIQUE ET RELIGIEUSE AU PROFIT DES MISSIONS CATHOLIQUES FRANÇAISES DE SYRIE. — Nous apprenons que Mgr de Rocquancourt ancien délégué de l'Œuvre antiesclavagiste fondée par S. Em. le cardinal Lavigerie, se propose de donner dimanche à Lille et lundi à Roubaix deux conférences qui auront pour sujet : *De l'influence française en Terre-Sainte et en Syrie ; Mon dernier voyage en Palestine et dans les Echelles du Levant.*

Comme quoi la République a eu raison de revendiquer l'exercice exclusif de notre protectorat séculaire sur les chrétientés d'Orient, et, en particulier, sur celles de Syrie !

Le jeune prélat, bien connu comme conférencier dans tous les diocèses de France, parle au profit du diocèse de Sidon, conquis à la foi par saint Paul. Ému des misères de nos frères orientaux, trop délaissés depuis les croisades, il continue, en les secourant du produit de sa parole, les traditions de son illustre maître, le cardinal Lavigerie, qui commença par la Syrie (1860) son ministère apostolique.

C'est pour doter l'archidiocèse de Sidon d'une cathédrale séparée et d'écoles avec apprentissage obligatoire du français que, sur les instances de Mgr Aggiar, archevêque de Sidon, Mgr de Rocquancourt se met en campagne. Le premier souscripteur d'une œuvre semblable a été Sa Sainteté Léon XIII.

Le gouvernement impérial ottoman s'est inscrit ensuite en accordant tout gracieusement des concessions pour les édifices projetés, — car, sur les conseils mêmes du Pape : Les vrais catholiques sont respectueux de tout pouvoir établi et de toute autorité légitime qui vient de Dieu.

Mgr de Roquancour, qui revient d'Orient, porte-paroles de Mgr Aggiar, s'adresse aux hommes de tous les partis, ou mieux à tous les Français soucieux du nom et de l'influence française. Sa politique se borne à l'extension du domaine colonial et commercial de la France, à laquelle les missionnaires travaillent par tradition, par devoir et par passion de conquêtes divines et humaines.

Le prélat fait appel à tout le monde. Aucune quête ne sera faite.

LES FUNÉRAILLES DE Mlle COULBAUX A LILLE. — Mardi, à onze heures et demie, ont eu lieu à Lille, en l'église Saint-Maurice, les funérailles de Mlle Coulbaux, ancienne directrice de l'Institut Sévigné.

Le deuil était conduit par MM. Swynghedauw, professeur au lycée Faidherbe, et Bourbon, inspecteur primaire à Roubaix.

Les coins du poêle étaient tenus par Mlles Lempereur, directrice du collège Fénelon, à Lille, Dugardin, directrice de l'Ecole primaire supérieure de Lille, Galzandat, directrice de l'Ecole primaire supérieure de Roubaix, Detille, doyenne des Institutrices de Roubaix.

De superbes couronnes avaient été envoyées par la ville de Roubaix, les institutrices de Roubaix, les élèves de l'école primaire supérieure de Roubaix, le personnel, les élèves et les anciennes élèves de l'Institut Sévigné, des gerbes et des croix de fleurs offertes par des amies, etc.

Dans la foule très nombreuse nous avons remarqué MM. Margottet, recteur de l'Université; Bonnaric, directeur de l'Enseignement primaire du Nord; Cuir, inspecteur d'Académie; Minet, inspecteur primaire; Poulain, chef de division à l'instruction publique; Junckère, président de la délégation cantonale de Roubaix; Oudart, Ternynck, Lacquement, Mouvoisin, le docteur Butruille et Bipper, délégués cantonaux à Roubaix; Verlais, directeur et Ollé, professeur de l'Ecole Nationale des Arts Industriels; Sallé, proviseur du lycée de Tourcoing; Gernez, directeur de l'Institut Turgot, à Roubaix; Gautier, directeur de l'Ecole à Roubaix; Devernay, chef de la comptabilité municipale à Roubaix.

L'Administration municipale de Roubaix s'était fait excuser. Les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing, avaient envoyé des délégations de toutes les écoles.

Au cimetière, trois discours ont été prononcés : par M. Bourbon, inspecteur primaire, par M. Junker, au nom de la Fédération des Associations de Roubaix, par une ancienne élève, Mlle Dandoy, de Tourcoing.

M. Bourbon a fait,comme suit, l'éloge de la défunte.

Avant de nous séparer pour toujours de Mlle Coulbaux, qui, pendant de longues années, dirigea avec tant d'autorité notre Ecole primaire supérieure de Roubaix, vous me permettrez de rappeler en quelques mots les qualités qui la distinguaient.

C'est M. Anthoine, alors inspecteur d'Académie, et qui ayant remarqué Mlle Coulbaux comme institutrice publique à Lille, l'appela en 1879 à la tête de l'Ecole primaire supérieure que la ville de Roubaix venait de fonder. La tâche était lourde, les difficultés nombreuses ; Mlle Coulbaux hésita quelque temps ; mais on fit appel à son dévouement, elle ne pouvait faire autrement que d'accepter.

Elle ouvrit l'école avec sept élèves ; ces commencements bien modestes ne la découragèrent pas, et rapidement, l'Institut Sévigné, comme se nomma le nouvel établissement, prit une sérieuse importance. Elle fut puissamment aidée alors par des familles dont le concours était précieux, et dont plusieurs, les amies de la veille celles-là, sont restées fidèles. Elle rencontra aussi dès le début, une collaboratrice qui ne devait plus la quitter, qui fut pour elle une vaillante compagne de labeur, et dont l'affection ne lui fit jamais défaut.

Du reste, comment ne pas s'attacher à Mlle Coulbaux quand une fois on la connaissait bien.. Elle ainsait passionnément ses fonctions ; à tous elle donnait l'exemple d'un zèle, d'un dévouement qui jamais ne se démentirent. Son jugement si sûr, si droit, son exquise délicatesse, sa distinction de manières, son énergie qui, sous des dehors fragiles, cachait une volonté tenace, sa grande bienveillance, son indulgence presque maternelle, je dirais, en faisaient une éducatrice dans le sens le plus élevé du mot.

Ajoutez que, dans leur manifestation, elle savait entourer toutes ces qualités d'un charme pénétrant dont on ne pouvait et dont on ne voulait se défendre, et vous aurez l'explication de cette sympathie générale, de cette estime déférente dont l'entouraient professeurs, familles et élèves ; vous comprendrez, en un mot, comment elle a pu faire tant de bien.

M. Junker s'est exprimé en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

C'est au président de la Fédération des Associations d'Anciens Elèves des écoles municipales de Roubaix qu'incombe le douloureux devoir de dire sur cette tombe un dernier adieu à celle qui fut notre aînée vice-présidente, notre dévouée et précieuse collaboratrice dans cette œuvre toute d'humanité et d'encouragement au bien.

Certain d'être l'interprète de tous mes collègues des délégations cantonales de Roubaix, ainsi que des nombreuses familles qui, depuis 1879, ont confié leurs enfants à l'Institut Sévigné et à son excellente directrice, je resterais au-dessous de ma tâche si j'entreprenais l'énumération des nombreuses et éminentes qualités qui faisaient de Mademoiselle Coulbaux une amie sincère des parents et pour les élèves une éducatrice hors pair, un guide sûr, un conseiller impeccable.

Tous ceux qui ont eu la bonne fortune de la voir dans l'exercice de ses importantes fonctions ont admiré son jugement droit, son inlassable dévouement à la jeunesse.

Je apporte ici l'expression de la reconnaissance de tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître cette nature d'élite.

Au nom de tous, je vous adresse, chère mademoiselle Coulbaux, le suprême adieu.

LES ROUBAISIENS A LA PROCESSION EUCHARISTIQUE DE SAINT-OMER. — Le dimanche 7 juillet, aura lieu à Saint-Omer, une magnifique procession eucharistique. Comme le font entrevoir les affiches détaillées placées dans toutes les églises de la ville, cette procession rappellera les belles manifestations de foi, dont on a été témoin, il y a quelques années à Halluin et à Armentières.

La Compagnie accepte de distribuer des billets à prix réduits aux personnes qui se rendront à cette solennité. Mais, afin de pouvoir mettre en mouvement un nombre de trains répondant à l'affluence des voyageurs, elle réclame au plus tôt, l'évaluation aussi approximative que possible du nombre des voyageurs.

Ceux de nos concitoyens qui se proposent de se rendre à Saint-Omer sont donc instamment priés de vouloir bien donner leur nom, avant lundi prochain, à la sacristie de Saint-Martin.

LES TAXES DE REMPLACEMENT.—Nous continuons, plus loin, la publication des observations présentées par M. G. Sayet à la séance du Conseil municipal du vendredi 21 juin.

RUPTURE D'UN TUYAU DES EAUX POTABLES. — Jeudi matin,vers minuit et demi,un tuyau des eaux potables s'est rompu, Grande-Rue, dans la cave de M. Volcke, marchand d'articles de bonneterie et de chaussures. Bientôt, l'eau atteignit une hauteur de 40 centimètres. Le Service des eaux a été aussitôt averti.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Le chauffeur de M. Paul Planquart, s'est fait un effort au côté droit, en brouettant du charbon. M. le docteur Lepers a examiné l'ouvrier, Alphonse Desremeux, âgé de 45 ans, demeurant rue de Blanchemaille, cour Defaux, et lui a prescrit quinze jours de repos.

— Un tisserand de l'établissement de M. Emile Eloy, fabricant, s'est fait des contusions au bassin et au bras droit, pendant son travail. M. le docteur Bernard, qui a examiné l'ouvrier, Léon Miclotti, âgé de 25 ans, demeurant rue Fourcroy, lui a ordonné huit jours de repos.

— Deux ouvriers dégorgeurs du peignage de MM. Léon Allart et Cie, ont été blessés pendant leur travail ; le premier, Louis Hennebaut, âgé de 52 ans, a été blessé à la main gauche par son métier. L'ouvrier habite rue Marc-Séguin. Le second, Edouard Delsalle, âgé de 27 ans, demeurant rue de l'Ouest, a été blessé au bras par la courroie de son métier. Tous deux ont été l'obejt des soins de M. le docteur Druesne, qui a prescrit au premier soixante jours de repos et au second huit jours.

— Le contre-maître de la fonderie de M. Napoléon Martin, s'est contusionné le genou gauche, en tombant dans un escalier. Le blessé, M. Albert Bondt, âgé de 50 ans, demeurant rue de l'Alma, 217, devra, d'après M. le docteur Lepers, subir quinze jours de repos.

— Albert Verheyn, bâcleur, âgé de 13 ans, demeurant rue des Filatures, s'est blessé à la jambe gauche, en heurtant contre le chariot de son métier. L'ouvrier, qui travaille pour le compte de M. Louis Ferrier, filateur, devra, subir un mois de repos, prescrit par M. le docteur Lepers.

MENUS FAITS. — Une cabaretière, Caroline Cocquyt, femme François Vancamp, âgée de 42 ans, demeurant rue de Beaurewart, 3, a été l'objet d'un rapport pour défaut de déclaration de transfert d'un débit de boisson.

— M. Squirée, commissaire de police du 3e arrondissement, a également rédigé un rapport à la charge d'Henri Rommelaere, forgeron, âgé de 25 ans, demeurant rue du Moulin, pour avoir exercé des violences sur ses parents.

ENTERREMENT DU JEUDI 27 JUIN 1901. — M. Victor Houzet, sept heures trois quarts, église St-Vincent, à Marcq-en-Barœul, et neuf heures et demie, église du Sacré-Cœur.

OBIT DU MEME JOUR. — M. Louis Motte, dix heures un quart, église St-Martin.

Beurre d'Oostcamp, le meilleur, pasteurisé,
Frais, le kilog..... **3,40**
Demi-sel **3,20**
frais tous les jours.
Rue du Bois, 13, et dépôts succursales.

CONSEIL A SUIVRE. — Ayez toujours à la maison des *Pilules du Dr Somer*; à la moindre indisposition, vous en prendrez quelques-unes, et vous éviterez des maladies graves.

Dépôt général : M. Boyaval, pharmacien, 108, rue de Lanney, à Roubaix, et toutes pharmacies. — 2 fr. l'étui. 40632

Mme CHOMBART-PAYEN, 7, rue du Bois, Grand choix de confections pour Dames, Jaquettes et Colletts, Costumes tailleur, Jupes, Jupons et Corsages.

AVIS AUX BRASSEURS. — La librairie du *Journal de Roubaix* met en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau. 5293

CROIX

Tentative de cambriolage à l'église St-Martin. — Le sacristain de l'église Saint-Martin, M. Paul Capelle en ouvrant, mercredi matin, à cinq heures la porte de la sacristie, constata que cette porte avait été fracturée pendant la nuit et que des malfaiteurs avaient tenté de desceller le coffre-fort. Heureusement leur tentative avait été infructueuse. M. Capelle fit immédiatement prévenir le clergé de la paroisse et le commissaire de police.

Dès la première heure, M. Seguin se transporta à la sacristie et ouvrit une enquête. La porte extérieure, nous l'avons dit, avait été fracturée. L'une des serrures avait été ouverte à l'aide de fausses-clefs ; la seconde avait cédé sous la pesée d'un contre de charrue enlevé par les voleurs dans une ferme du voisinage. Dans la sacristie tous les meubles, les tiroirs avaient été ouverts ou fractures, mais ils ne contenaient rien de précieux. Un des tiroirs fut retrouvé à terre près de la porte extérieure. Sur le parquet ou relevait de nombreuses traces de bougie.

Les voleurs ne s'attardèrent pas du reste à visiter les meubles à peine fermés de la sacristie proprement dite et ils passèrent, en enfonçant la porte par les mêmes moyens, dans une dépendance qui comme accès au chœur de l'église. C'est là que se trouve le coffre-fort, scellé dans l'encoignure de la muraille et protégé par un petit buffet en bois attaché avec de simples rivets. Avec leur contre, les cambrioleurs eurent vite fait de desceller cette armoire, mais leurs efforts se brisèrent contre le coffre. Le ciboire renfermant le Saint-Sacrement et les autres vases sacrés furent ainsi préservés de la profanation.

A ce moment, on croit que les bandits furent dérangés dans leur besogne, car loin de chercher à pénétrer dans l'église, ce qui leur eut été facile, ils se retirèrent en toute hâte, abandonnant leur terrible instrument. L'enquête terminée à l'intérieur, M. Ségrin, commissaire de police, fit faire des recherches dans le voisinage. Mais, jusqu'à présent, aucun indice n'a pu être recueilli. L'instruction continue. On a tout lieu de croire que cette tentative audacieuse n'a pas d'autres auteurs que ceux qui, dernièrement, ont opéré avec succès à la gare de Croix.

La seule déposition intéressante recueillie par le magistrat est celle d'un garçon boulanger qui, se rendant lundi matin, à deux heures, à son travail, fit la rencontre de deux individus à mine patibulaire, chaussés de simples chaussettes, et dont l'un était armé d'un énorme bâton. Le pauvre garçon en eut tellement peur qu'il leur jeta un bonjour en passant et se sauva à toutes jambes. Ces deux vagabonds faisaient peut-être la reconnaissance des lieux.

LA QUESTION DES BAINS. — UNE PROTESTATION. — On nous prie de rappeler aux intéressés, que c'est aujourd'hui jeudi 27 juin, de dix heures à midi, qu'ils sont invités à se rendre à la mairie pour signer la protestation suivante, dans le but de sauvegarder leurs intérêts.

« Les soussignés électeurs et contribuables de Croix,

» Considérant que la situation financière de la Ville qui se solde aux comptes de l'exercice 1900 par un déficit assez sensible, est actuellement trop obérée pour permettre la dépense d'installation d'un service municipal de bains publics ;

» Considérant qu'il est incontestable que les recettes n'arriveront jamais à couvrir les dépenses nécessitées par le fonctionnement du service qui deviendra par conséquent une nouvelle charge pour la Ville ;

» Considérant qu'à Roubaix, il existe un établissement municipal de ce genre, qui est chaque année, en déficit de 5.000 francs malgré l'énorme agglomération des quartiers où il est situé ;

» Considérant que la dépense qu'entraînerait l'exécution du projet, trouverait un emploi plus sage et moins superflu, dans l'augmentation des subsides accordés aux administrations charitables et trop insuffisants pour soulager la misère, et dans la création de services plus urgents, tels que dispensaires pour le Bureau de bienfaisance, Pavillon pour recevoir les malades convalescents, création d'écoles dans certains quartiers qui en sont dépourvus, pavage de rues, etc., etc. ;

» Considérant que le quartier justement choisi pour l'installation projetée, est situé à un quart d'heure de Roubaix, où il existe des bains publics, que la majeure partie des ouvriers habitant ce quartier, se rendent journellement à Roubaix, où ils ont leurs occupations ; que ces raisons démontrent surabondamment la superfluité d'un service de bains à Croix ;

» Considérant que des explications données par M. le Maire à la séance où fut voté le projet, il résulte qu'il s'agit plutôt d'une réclame électorale que d'une œuvre d'utilité publique ;

» Considérant que plusieurs conseillers municipaux de la majorité collectiviste, bien qu'ayant voté le projet par ordre, déclarent individuellement, être absolument hostiles à la création d'un établissement de ce genre à Croix ;

» Pour ces motifs, les soussignés soucieux de leurs intérêts et de ceux de leurs compatriotes, déclarent protester de toute leur énergie contre l'exécution du projet dont il s'agit et prient M. le commissaire-enquêteur de vouloir bien annexer leur protestation à son procès-verbal. »

P.-S. — On nous prie d'ajouter que M. Eugène Dutheit, conseiller d'arrondissement, n'est aucunement propriétaire du terrain objet de l'enquête. Les affiches apposées à ce sujet peuvent cependant le laisser supposer, attendu, que le nom du véritable propriétaire, n'est précédé ni suivi d'aucune qualification.

A PROPOS DE LA CREATION D'UNE MAISON DU PEUPLE. — On a annoncé dernièrement la création prochaine d'une Maison du Peuple à Croix. A ce sujet, un journal a fait entendre qu'une maison située boulevard de la Chapelle avait été louée pour cette destination. Cette information était inexacte : le local en question est simplement loué pour une épicerie coopérative dont les statuts n'admettent pas les réunions politiques. Du reste une convention écrite entre le propriétaire et le locataire garantit le respect de cette clause. Ce n'est donc pas boulevard de la Chapelle que sera située la Maison du Peuple, mais bien rue Gambetta, comme du reste le « Journal de Roubaix » l'a déjà indiqué.

UN CHIFFONNIER SANS-GENE. — Un marchand de chiffons passant mercredi matin rue de la Brasserie, a profité d'une courte absence de Mme Elise Prouvost, ménagère, pour entrer dans le corridor de sa maison et enlever un paquet de linge et objets divers déposé dans la première chambre. A son retour la ménagère s'aperçut du vol et se rappelant la visite récente du chiffonnier, elle se mit à sa recherche. Elle le rejoignit sur le territoire de Wasquehal, au hameau du Trieu. Notre homme, qui avait laissé sa raison au fond de son dernier verre, dormait tranquillement le long d'une haie. Mme Prouvost ayant appelé les passants, s'approcha de la baladeuse et reprit possession de son paquet, malgré les protestations du bonhomme qui prétendait avoir eu ce linge à une personne de la rue de la Brasserie. Tandis que la ménagère se retirait, il la poursuivit de ses plus grossières injures. La police, saisie du fait, a commencé des recherches pour retrouver le « marchand d'os » indélicat. On croit qu'il habite Fives.

RESULTAT D'UNE ADJUDICATION. — Mardi a eu lieu l'adjudication des fournitures d'hiver pour les écoles communales. Le premier lot : cuisses frangés et chandelle marine, a été adjugé à M. Désiré Parent bonnetier, rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix, avec 10 % de rabais. Le deuxième : galoches, a été adjugé à M. Papillon-Bonte, avec 12.50 % de rabais.

UN ACCIDENT. — Lundi soir, vers sept heures, Mme veuve Vanderstichelle, bouchère, angle des rues Pluquet et Grande-Rue, montée sur une échelle, décrochait des garde-soleil, quand tout à coup elle tomba ; un crochet qui servait à soutenir le store lui fit au poignet une blessure d'un centimètre de profondeur. M. Barroyer, médecin, prodigua ses soins à la blessée. Un repos de trois semaines suffira pour la guérir.

WASQUEHAL

UNE TENTATIVE DE VOL a été commise dans la nuit du 25 au 26 juin, chez M. Vignié, débitant de tabac et épicier, au Bourg. Les malfaiteurs avaient déjà brisé le carreau d'une fenêtre pour entrer dans la maison, lorsque probablement ils furent dérangés par un passant et se retirèrent. Les gendarmes de Roubaix ont été prévenus.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Achille Husman, 36 ans, journalier, demeurant à Croix, rue de Lille, et très-

DERNIÈRE HEURE

3e ÉDITION (De nos correspondants et par fil spécial) 3e ÉDITION

LE DEPART DE M. LUR-SALUCES

Paris, 26 juin. — Dès son arrivée à la prison de la Santé, M. de Lur-Saluces a déclaré au directeur de la prison qu'il était prêt à partir ce soir même pour la Belgique. Le gouvernement a décidé que l'exilé passerait encore une nuit sur la terre de France et qu'il serait dirigé sur la Belgique demain. On fera sans doute prendre à M. de Lur-Saluces le rapide de 8 heures 25 ou de 8 heures 40.

Paris, 26 juin. — Dans le vote par la Haute Cour, 2e audience secrète, pour l'application de la peine, il y a eu exactement : pour 5 ans de bannissement, 72 voix ; contre toute peine, 25 voix ; et 31 voix se sont réparties pour des peines diverses.

LES RETRAITES OUVRIERES

Paris, 26 juin. — La commission doit se réunir demain matin, à 8 heures et demie, avant la séance, afin d'élire un nouveau rapporteur en remplacement, de M. Guieysse. Les ministériels vont tenter un effort désespéré pour faire revenir la commission sur son vote et par suite M. Guieysse sur sa décision. M. Denis Cochin ne désespère pas, de son côté, de déconcerter cette manœuvre et de faire triompher définitivement son projet.

UN INCIDENT A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

Paris, 26 juin. — Une altercation a eu lieu cette après-midi, dans les couloirs de l'Hôtel-de-Ville, entre MM. Julien Caron, nationaliste et Harchain, socialiste. Ce dernier ayant dit que Jules Guérin n'était pas à plaindre, M. Julien Caron le traita de « misérable et de gredin ». Un corps-à-corps faillit avoir lieu ; les huissiers intervinrent à temps. M. Harchain a menacé son adversaire de le traduire devant les tribunaux.

UNE SERIE DE KRACHS FINANCIERS EN ALLEMAGNE

Berlin, 26 juin. — Les catastrophes financières inaugurées par le krach des banques formières continuent. Après l'affolement de la « Crédianstalt de Dresde » et des établissements qu'elle commanditait, la faillite de la « Leipzig Bank» a soulevé une véritable panique. Cette banque est victime des spéculations de son directeur Exler. A Dresde et à Leipzig le public, affolé par ces krachs successifs, se précipite aux guichets des banques, même les plus solides, et réclame des titres et dépôts. La police organise un service d'ordre afin d'éviter les bagarres.

L'ECHOUEMENT DU *PAQUEBOT LUSITANIA*
L'AFFOLEMENT DES PASSAGERS

Londres, 26 juin. — On annonce l'échouement du paquebot *Lusitania*, au cap Bollard, près de Saint-Jean-de-Terre-Neuve. Il y a eu une panique parmi les 500 passagers. Le sauvetage a donné lieu à des difficultés inouies et à des scènes dramatiques, car, parmi les voyageurs, quelques-uns appartenant à la classe inférieure ont eu recours à leur couteau. Les femmes et les enfants ont été débarqués les premiers et les hommes ont suivi.

UNE INSURRECTION EN COREE
MISSIONNAIRES MASSACRES

Shanghaï, 26 juin. — Le journal japonais *Assaki* confirme qu'une insurrection a éclaté en Corée ; plusieurs missionnaires ont été tués. Des troupes coréennes ont été envoyées pour rétablir l'ordre. Des réfugiés coréens viennent d'arriver à Tché-Fou. Trois navires de guerre russes et deux anglais se trouvent, disent-ils, à l'embouchure du Yalou.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

REPRISE DE JAMESTOWN PAR LES BOERS
Une ville pillée. — Extension de la rébellion hollandaise. — Précautions britanniques

Londres, 26 juin. — On télégraphie de Capetown que la ville de Jamestown, au nord-est de la colonie, a de nouveau été occupée par les Boers, qui ont pillé toutes les provisions que le commando Kruitzinger n'avait pas pu emporter la première fois. Les Boers ont à cette occasion lancé une curieuse proclamation qui fait de la ville de Jamestown la capitale de l'Etat libre.

D'après une dépêche d'Amsterdam, les renseignements reçus par le président Kruger annoncent une extension imminente et considérable de la révolte au Cap. Le général French est impuissant à empêcher la rébellion.

Tous les habitants des districts occupés par les Boers ont reçu l'ordre d'apporter leurs marchandises dans les villes. Les produits agricoles notamment devront être mis en sûreté aussitôt que récoltés. Aucun de ces objets ne pourra sortir des villes sans une autorisation spéciale des autorités militaires et, de plus, les habitants des campagnes n'auront le droit de retirer que la quantité de vivres strictement nécessaire à leurs familles et à leurs employés.

On espère de cette façon empêcher les commandos boers de subsister sur le pays.

LE PRESIDENT KRUGER A ROTTERDAM

Rotterdam, 26 juin. — Le président Kruger est arrivé ici aujourd'hui et a été reçu à la gare par le bourgmestre. Il a été acclamé par la foule.

DERNIERES NOUVELLES REGIONALES

UN DRAME EN CHEMIN DE FER A HAUTMONT
L'ASSASSIN VENTE

On n'a pu découvrir, sur l'assassin, qui a déjà expié son crime, sinon qu'il s'appelle Joseph Vente, originaire d'Arles (Bouches-du-Rhône).

Le cadavre est étendu sur une table dans l'une des caves de l'hospice. Il est hideux. La tête a porté contre un rail et toute la cervelle a jailli à dix mètres de distance. Et l'on aperçoit, au milieu des longs cheveux noirs, un large trou béant.

Sur l'avant-bras gauche apparaît, en tatouage, une petite étoile bleue. Les mains sont fines, sans callosités, mais peu soignées. Une moustache noire barre le visage exangue.

Vente a été mesuré dans l'après-midi par le gardien-chef de la prison de Maubeuge, de même que son complice. Les résultats de cette opération ont été transmis à la direction du service anthropométrique, à Paris.

LE WAGON DU CRIME

Le wagon où le drame s'est déroulé a été renvoyé à Paris. Des scellés y avaient été apposés avec cette mention : « Wagon n° 6578 tenu pour être mis à la disposition de M. le Procureur d'Avesnes. » Sur la vitre du compartiment de tête, on remarque de longues traces de sang. De nombreux curieux sont allés le voir sur le quai de la gare.

L'ETAT DE FAU

Fau a été incarcéré à l'infirmerie de la prison ; il occupe une petite chambre de sûreté. Il souffre beaucoup de ses blessures, mais ses jours ne sont pas en danger.

NOUVELLE DESCENTE DU PARQUET

Le Parquet est revenu dans l'après-midi à Hautmont. Le juge d'instruction a interrogé Fau. Il a entendu l'amie de ce dernier, qui est arrivée dans la journée à Avesnes. Il est inutile d'ajouter que cette jeune fille est absolument étrangère au drame d'Hautmont. Mise en présence de Fau, elle lui a reproché vertement sa conduite.

L'assassin, interrogé plus tard par M. Manex, commissaire spécial de la gare de Feignies, se serait écrié au cours de la conversation, avec un fort accent méridional, en parlant de son crime : « Ah c'est une petite necoudille cette affaire-là, puisque le monsieur il n'est pas mort ».

Fau fait preuve du plus grand cynisme dans toutes ses réponses.

Il avait été question de soumettre le corps de Vente à l'autopsie mais cette autopsie ayant été jugée inutile par le médecin-légiste, ce dernier a délivré le permis d'inhumer.

L'ENTERREMENT DE VENTE

Vente a été conduit au cimetière d'Hautmont à quatre heures de l'après-midi sur une voiture à bras. Deux agents accompagnaient les restes de l'assassin qui a été enterré sans aucune autre formalité.

LE MOBILE DU CRIME

On commence à croire que c'est le vol qui est le mobile du crime. Au moment où ils ont été ramassés sur la voie ferrée, les deux assassins avaient en poche, à eux deux, une somme de 6 francs 25. On en conclut que c'est le besoin d'argent qui les aurait poussés au crime. On prétend que le même jour ils auraient commis un vol de portemonnaie au préjudice d'un voyageur à Braine-le-Comte, près du tunnel. Ce détail mérite confirmation.

L'ODIEUX ATTENTAT DE LILLE. — L'auteur de l'odieux attentat commis sur une fillette, attentat que nous avons signalé, hier, a été arrêté, mercredi après-midi. C'est un sieur Lambert Demarteau, âgé de 61 ans, marchand forain. Cet individu a été déféré au Parquet.

BREVET ELEMENTAIRE. — Mardi et mercredi ont eu lieu, à l'école supérieure des jeunes filles, boulevard des Ecoles, à Lille, les examens du brevet élémentaire. Sont reçues définitivement : Mlles Anache, Andrieux, Babillotte, Baert, Bailleux, Bareillet, Bassea, Bloch, Bon, Bouchez, Bouchon, Boudry, Bréda, Brouart, Bruneau, Buatois, Canonne, Martha Carlier, Charruey, Chatroussat, Chaval, Chedeville, Claisse, Colette, Crapet, Crespin, Dal, Daug, Debaghy, Debailleul, Decroix, Decottignies, Delcloye, Delemar, Germaine Deprey, Martine et Mathilde Descarpentries, Devaux, Duhot, Faidherbe, Fuchs, Geneau, Gir, Janyan, Jeoffroid, Jonnart, Jumeau,